



CHSCT Basse-Normandie réunion extraordinaire du 10 février 2017

Point sur l'évènement survenu au sein de l'agence d'Herouville Saint Clair le jeudi 19 janvier 2017 et les actions engagées par l'établissement.

Pour rappel ce CHSCT extraordinaire a été demandé pour faire suite à l'intervention de la DT adjointe Valérie Groult lors de la réunion de service du 19 janvier 2017 et à la fiche RPS collective remontée au service QVT. Il est présidé par Nathalie ROTT DRH accompagnée de Catherine Fournigault, responsable du service relations sociales-QVT.

En préambule il est à noter que les agents ne demandent la « tête » de personne et souhaitent recevoir du soutien, l'assurance que ce type d'évènement soit contrôlé et ne puisse jamais se renouveler.

Catherine Fournigault nous fait part des actions engagées :

- Echanges avec le DT et le service QVT en collectif ou en individuel sur le site d'Hérouville en compagnie du N+1
- Alerte auprès de la médecine du Travail en cas de demande d'agent. (Catherine Fournigault nous informe d'ailleurs qu'une rencontre est prévue le 14/02/17 avec la médecine du travail pour faire le point.)
- Le DT a échangé avec Valérie Groult et des axes de travail ont été clairement formalisés. Il n'est pas envisagé d'entretien RH mais le DT a porté un cadrage clair en termes de positionnement managérial et en termes de risques psychosociaux.

Un point est ensuite fait sur le suivi des actions engagées :

- Travail avec l'équipe de Direction locale et les agents sur la qualité de vie au travail et les risques psychosociaux
- Echanges prévus avec les N+1 et le service QVT en retour des actions (avec du recul par rapport à l'évènement)
- Il a été demandé au DAPE de rappeler aux agents la possibilité de se mettre en contact à tout moment avec le service QVT ou l'Assistante sociale Myriam Verdonck.

La Direction ne peut suivre sur le principe du non-retour de Valérie Groult sur le site d'Hérouville dans l'avenir (zone d'appréhension mutuelle à surpasser), elle veut travailler à recréer un climat de confiance afin que chacun passe le cap de l'évènement.

Le CHSCT demande à ce que soit fait un rappel sur la violence interne et que cette thématique soit de nouveau travaillée et qu'elle fasse l'objet d'une communication auprès des agents.

Vos représentantes SNU au CHSCT :

Marie-Noëlle EUDES et Marie SEILLIER